



Règlement de concours de prototype 2024

Le Proto des Chimères

L'objectif du concours est de permettre à l'auteur lauréat de rencontrer des éditeurs lors du festival de Vichy, afin que **son prototype puisse être édité**.

Mentions obligatoires du règlement

Organisateur : Association Le Temps des Chimères,
domiciliée au Centre Pierre Cardinal, 9 rue Jules Vallès 43000 le Puy-en-Velay
SIRET 79489592000021
RNA W432003782
Représenté par Arthur Viennot

Date et lieu

Le concours aura lieu au Puy-En-Velay (43) au Centre Pierre Cardinal lors du Salon du Jeu et de l'Imaginaire.

Date de début : **samedi 16 mars 2024 - 10h**

Date de fin : **dimanche 17 mars 2024 - 15h30** (avant la remise de prix)

Inscription des auteurs / autrices

Dates pour inscription

Mise en ligne du formulaire Protozone le 23 décembre 2023.

Inscriptions limitées à 10 prototypes. (tant que le formulaire est en ligne vous pouvez vous inscrire)

Informations générales

L'inscription au concours des prototypes se fait en ligne sur le site.

La sélection se fait au premier arrivé (et qui remplit les conditions d'inscription : prototype original, présence de l'auteur, présent les 2 jours, chèque de caution).

Le concours est ouvert à tous les créateurs francophones, sans limite d'âge.

Exceptions : ne sont pas autorisées à participer

- Les membres du jury
- Les personnes affiliées au jury (collaborateurs, lien professionnel)
- Les membres de la famille du jury
- Les organisateurs du festival

L'inscription se fait via un formulaire google :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeWPYrVQgr93dEa-kWSJ-fFK1BfTDtoOmlZ8yo3JnFp8w0O_g/viewform

Plus d'info sur cette page <https://letempsdeschimeres.com/salon-du-jeu-societe-puy/protozone/>

Si le prototype est original, l'auteur reçoit un email qui lui demande d'envoyer un chèque de caution de 20€ à l'ordre du Temps des Chimères (chèque qui lui sera rendu le jour J).

Une fois ce chèque reçu seulement, son inscription est validée.

Prototype de jeu acceptés

Le prototype de jeu de société doit être une création originale.

Tous les types de prototypes de jeux de société sont admis, à raison d'un seul prototype par auteur·ice.

- Il ne doit pas être en cours de projet participatif.
- Il ne doit pas être en cours d'édition. (même à compte d'auteur)
- Il ne doit pas être une extension d'un jeu.
- Il ne doit pas être un jeu électronique / vidéo.
- Il ne doit pas choquer les mœurs, contrevenir à la loi ou présenter un danger pour le public.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser un jeu.

Déroulement du concours

Une fois accueillis, les auteurs se voient confier une table dédiée à leur prototype. Ils doivent animer leur table et présenter leur jeu au public pendant toute la durée du festival. **Il leur sera donné un créneau pour la venue du jury, de 40 minutes à 1 heure.**

L'auteur-ice s'engage à présenter son prototype, ou à le faire présenter par un tiers, tout au long du festival. Il est impératif que l'auteur soit présent lors du passage du jury.

Si le prototype de jeu présenté ce jour est destiné uniquement à 2 joueurs, l'auteur est invité à avoir **deux exemplaires** de son jeu.

Prix

Le lauréat recevra un trophée ainsi qu'un **pass professionnel pour le festival de Vichy qui aura lieu en septembre 2024.**

Le pass sera figuré par une impression A4 en attendant l'édition des vrais pass pro par le festival de Vichy. Ce pass ne comprend pas l'hébergement, le transport ni les repas. Il appartient à l'auteur-ice de prendre des rendez-vous avec des éditeurs pour présenter son jeu.

Il n'y a qu'un seul pass pro à gagner en cas de co-auteurs ; seulement l'un des auteurs recevra le prix.

Remise de prix

Le dimanche du festival à 17h, en salle de spectacle.

Le jury rendra son verdict et remettra le trophée. L'annonce aura lieu sur la scène. L'auteur-ice Lauréat devra être présent pour la remise du prix. En cas d'absence, il ne pourra être représenté, et le jury attribuera le prix à leur second choix.

Jury et critères

Le jury est invité et sélectionné par les organisateurs du festival, selon des critères d'appartenance au monde du jeu : des éditeurs, des distributeurs, des auteurs, des influenceurs, des boutiques, des organisateurs d'autres festivals de jeux, passionnés.

Le jury, composé de 4 personnes, testera tous les jeux avec soin (si certains jeux sont trop longs, le temps de jeu devra être écourté).

Le jury devra porter un regard particulier sur la mécanique du jeu et sur une possible édition du jeu.

Seul l'aspect ludique du jeu doit être pris en compte, le graphisme et la qualité du matériel doivent être marginaux dans leur prise de décision.

Les membres du jury se verront remettre un badge spécial, ainsi qu'un emploi du temps de jeu à tester et d'auteur à rencontrer.

Les membres du jury ne doivent pas être des membres de la famille / affilié à un auteur qui participe au concours.

Avant le début du concours, les membres du jury devront élire un-e président-e de jury qui sera leur porte-parole lors de la remise des prix.

Une fois tous les jeux essayés, le jury aura un temps de délibération, puis désignera un lauréat qui se verra remettre son trophée.

Le jury s'engage à garder le détail de leur délibération secret. Le jury s'engage à ne pas divulguer les informations spécifiques sur les discussions internes et les raisons qui ont conduit à leur décision.

Chaque membre du jury dispose d'une voix (en cas d'égalité, c'est le président du jury qui tranchera).